FOCUS

LE PATRIMOINE EN PIERRE SÈCHE À UZÈS



VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

SOMMAIRE

3 INTRODUCTION

4 LA PIERRE SÈCHE : DE QUOI PARLE-T-ON ?
- Un savoir-faire ancestral et populaire
- La difficile datation des aménagements en pierre sèche
- L'exemple de la conquête des terres pauvres de « La Montagne » et « La Garrigue » à Uzès.
- Entre 1740 et 1790, les premières cabanes en pierre sèche
- Protection de l'environnement et processus de patrimonialisation

10 LE PATRIMOINE EN PIERRE SÈCHE À UZÈS
- Les cabanes en pierre sèche appelées « capitelles »
- Les chemins et calades
- Les enclos, murs et murets
- Les « faïsses » et les escaliers
- Des aménagements pour l'eau : puits, norias et sources
- Les « clapeyrolles »
- L'observatoire de la montagne

18 BOUCLES DE DÉCOUVERTE À PIED
UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR : PIERRE SÈCHE ET CAPITELLES
- Le sentier des capitelles
- Boucle n°1 : La vallée de l'Eure, le sentier des capitelles et l'observatoire de « La Montagne »
- Boucle n°2 : St Firmin, la Lauze et Grézac
- Boucle n°3 : L'Escalette, moulins de Carrière et de Gisfort

30 CONTACTS UTILES

31 BIBLIOGRAPHIE ET SITES DE RÉFÉRENCE

Rédaction :
Service du patrimoine - Ville d'Uzès

Réalisation :
Service communication- Ville d'Uzès

Numéro ISBN :
978-2-9544021-1-6

Impression : JF Impression
296 Rue Patrice Lumumba
CS 97874, 34075 Montpellier

© Crédits photos :
Maison du patrimoine - Ville d'Uzès
Fonds Pattimonial - Ville d'Uzès
IGN - Photothèque nationale

INTRODUCTION

La pierre est véritablement au cœur de l'histoire d'Uzès. La cité médiévale est établie sur un plateau calcaire qui a fourni, grâce à d'innombrables carrières, cette belle pierre de taille beige avec laquelle sont construits les édifices de la ville.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale dès que l'on sortait de la ville, commençaient les terres agricoles. Depuis des temps très anciens, là où le sol était pierreux, et pour le rendre exploitable, il fut nécessaire d'enlever ces pierres une par une. Ainsi a-t-on commencé à entasser les blocs le long des chemins, à former des tas appelés « clapas », des murets, puis à délimiter des enclos, enfin à bâtir des cabanes en pierre sèche lorsque la pierre abondait.

Ce résultat est celui de générations de paysans, de travailleurs, perpétuant un savoir-faire populaire qui, depuis la nuit des temps historiques jusqu'à l'avènement du béton, ont inlassablement façonné les paysages dont nous héritons aujourd'hui. Un chemin tortueux enserré entre deux murs, un sentier dallé de pierres, la maçonnerie d'un puits, le soutènement d'une « faïsse », ces terrasses à flanc de coteau, ou pour délimiter une propriété ; autour d'Uzès les constructions en pierre sèche sont partout.

Ce guide, le premier de la série « Focus », est destiné à mettre en lumière un patrimoine discret et fragile, qu'il convient de préserver, car il participe au charme indéniable du territoire d'Uzès. Les étonnantes « capitelles », ces cabanes en pierre sèche, en sont la manifestation la plus spectaculaire. Mais les ouvrages en pierre sèche ne s'arrêtent pas aux limites de la commune et l'on retrouve dans tout le terroir de l'Uzège, les mêmes savoir-faire, les mêmes traditions, les mêmes cabanes. **Bien au-delà d'Uzès, sur le pourtour méditerranéen, l'art de bâtir en pierre sèche a été reconnu par l'Unesco en 2018 comme élément constitutif du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Aujourd'hui, la pratique de la pierre sèche, en plus d'être vecteur de lien social, se montre particulièrement vertueuse, à l'intersection entre réflexion patrimoniale, résilience écologique et développement durable.**

La valorisation de tous les patrimoines est la raison d'être du label « Ville d'art et d'histoire ». Mais ce guide n'aurait pu voir le jour sans le travail de femmes et d'hommes, simples passionnés ou historiens reconnus, qui ont œuvré à la connaissance de ce patrimoine et de ces savoir-faire. Aujourd'hui, de nouvelles générations d'artisans bâtisseurs à pierre sèche, les « muraillers », perpétuent cet art. Qu'ils en soient tous remerciés.



Vue aérienne d'Uzès
IGN, Photothèque nationale, 1919



Mur en pierre
Ancien chemin
de Bargeton

LA PIERRE SÈCHE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les notions de pierre sèche et de pierre taillée s'opposent sur plusieurs points. Jadis la pierre destinée à être liée au mortier (liant) était humidifiée pour une meilleure adhérence. La pierre « essuyte » c'est à dire sèche, était utilisée brute (non équarrie), ramassée dans les environs du lieu d'utilisation et surtout utilisée sans liant. Moyennant quelques règles élémentaires mais néanmoins précises, les blocs peuvent être agencés de façon à construire des édifices en élévation parfois remarquables.

Il y a plus de 3000 ans les peuples nuragiques de Sardaigne, pour ne citer que cet exemple, ont édifié en pierre sèche de véritables forteresses pouvant largement dépasser les 20 mètres de hauteur. Ce savoir-faire remonte aux premiers temps du néolithique et sans doute même avant.

UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL ET POPULAIRE

On peut aussi opposer la pierre taillée, plutôt urbaine à la pierre sèche typique du monde rural. C'est en réalité un savoir-faire parfaitement adapté à la géographie et l'organisation des espaces péri-urbains et agricoles. C'était même la solution la plus économiquement durable : nul besoin de carrière, c'est le matériau disponible sur place qui dicte la pratique. Dans les régions sans pierre, c'est la terre ou le bois qui pouvaient devenir matériaux de construction de premier usage. Le bon sens rural par excellence.

Ces savoir-faire se transmettaient de génération en génération, il n'y avait peut-être pas de spécialiste, tout au moins pour la construction des murs et murets qui reste, jusqu'à un certain point, à la portée de tous. En revanche la question se pose pour certaines constructions plus soignées comme les « Carrades », ces cabanes en pierre sèche de forme carrée, typiques de l'Uzège.

Marcel Duret, qui a répertorié les cabanes de la région d'Uzès dans les années 1980-90, a recueilli des témoignages précieux. Il documente la participation des communautés villageoises pour mettre en place des sortes de « chantiers participatifs » permettant de réaliser collectivement les travaux d'épierrement et sans doute aussi de construction des ouvrages en pierre sèche.

Partout où la pierre se trouve en abondance, les constructions en pierre sèche constituent le patrimoine du peuple des campagnes, des petites gens, des travailleurs, des paysans. La pierre sèche est rarement utilisée dans les architectures militaires, religieuses ou communautaires. À ce titre-là elle est le reflet d'une histoire populaire, bien plus que le patrimoine des riches et des puissants.

LA DIFFICILE DATATION DES AMÉNAGEMENTS EN PIERRE SÈCHE

On bâtit en pierre sèche depuis des millénaires. Mais c'est sans doute au cours du Moyen Âge que les paysages actuels commencent à se structurer. Un mur est entretenu, repris, remonté, consolidé au cours du temps et rares sont les constructions directement datées. C'est par les sources écrites, dans les archives cadastrales et notariales que l'on peut trouver des éléments de chronologie.

Par exemple, sous l'ancien régime à Uzès, dans le compoix de 1608 (registre d'imposition foncière), il est régulièrement fait mention de jardin « clos de muraille ». L'histoire et l'archéologie apportent également de précieux éléments de compréhension. Enfin, certains ouvrages en pierre sèche sont datés directement. C'est le cas de plusieurs capitelles où le millésime de construction est gravé dans la pierre. À Uzès, celle qui porte la date la plus ancienne (située au sentier des capitelles) a été construite en 1744, tandis que la plus ancienne de l'Uzège, à Arpaillargues, date de 1738.

Grâce à ces dates gravées, on estime que la construction de la plupart des capitelles s'échelonne principalement sur un siècle entre 1740 et 1850.



La vallée de l'Eure
Fin du 19e siècle

L'EXEMPLE DE LA CONQUÊTE DES TERRES PAUVRES DE « LA MONTAGNE » ET « LA GARRIGUE » À UZÈS. QUELQUES ÉLÉMENTS D'HISTOIRE.

Il s'agit des garrigues surplombant la vallée de l'Eure sur le versant opposé par rapport à Uzès et appartenant à l'évêché d'Uzès. Grâce à l'inventaire des archives disparues de l'évêché, on apprend qu'au 13e siècle l'usage des terres de « La Montagne », faisait l'objet d'un accord entre le propriétaire, c'est-à-dire l'évêque, et les villageois de Flaux, St Siffret et St Maximin. Les habitants avaient le droit de couper du bois, de chasser du gibier et *« fère dépaistre le bestail »* à condition de réserver à l'évêque les têtes de sangliers et autres quartiers de cerfs. Ces documents nous indiquent que le secteur de La Montagne était donc encore en partie boisé. En 1404 les troupeaux de l'évêque viennent paître jusque sur les terres de Flaux. Les habitants excédés subtilisent alors les sonnailles pour manifester leur désaccord…
Mais le principe de la « vaine pâture » qui autorise la pâture après les récoltes, pose problème. Dès 1534 les États du Languedoc autorisent la clôture de certaines cultures notamment des vignes, olivettes, jardins et vergers.

C'est au milieu du 18e siècle que des changements majeurs surviennent. La France connaît un rebond démographique. Une grande partie des terres dans le Gard sont détenues de façon collective par les communautés villageoises. Elles sont constituées de garrigues *« incapables de rien produire »*. On parle de communaux.

Dans une étude sur l'individualisme agraire, l'historien Marc Bloch, cite plusieurs édits royaux entre 1760 et 1770 qui autorisent le défrichement de milliers d'hectares de terres incultes avec exonération de taxes. Des « édits de clos » encouragent à clore les terrains de « murailles ».



246

Rs 3740/8

DÉCLARATION

DU ROI,

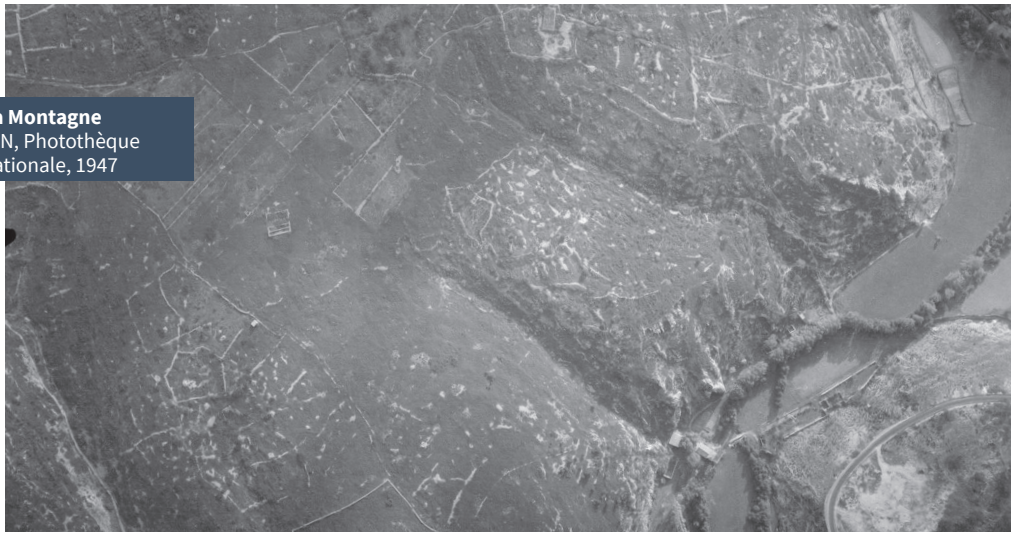
Donnée à Marly, le 5 Juillet 1770.

CONCERNANT le Défrichement des Terres incultes dans la Province de Languedoc.

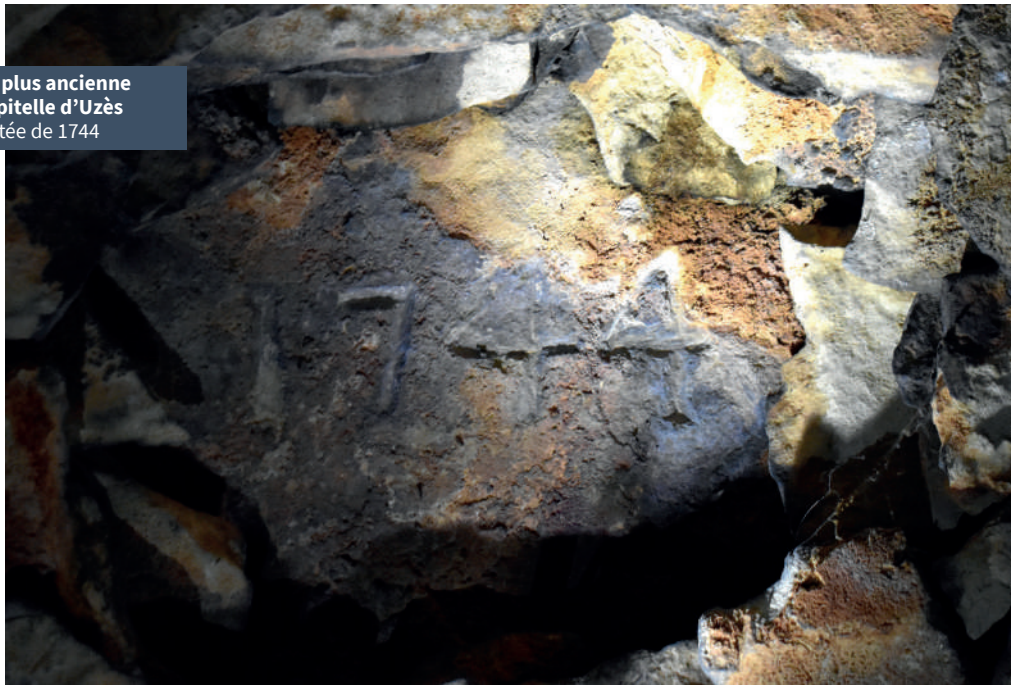
Avec l'Arrêt de Registre du 11 Septembre 1770.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à tous ceux qui ces Présentes Lettres verront, SALUT. Par notre Déclaration du 14 Juin 1764, Nous avons, à l'exemple des Rois nos Prédécesseurs, donné des marques de notre protection à ceux qui ont entrepris ou qui entreprendront par la suite, le dessechement des Marais, Palus, & Terres inondées dans notre Royaume; Nous avons cru devoir la même justice à ceux qui entreprendront le défrichement des terres incultes; en conséquence nous avons, par notre Déclaration du 13 Août 1766, & par l'Arrêt de notre Conseil du deux Octobre suivant, accordé différens Privileges & Exemptions, non-seulement à ceux de nos propres Sujets qui défricheront des terres incultes, mais même aux étrangers qui défi-

A



La Montagne
IGN, Photothèque nationale, 1947



La plus ancienne capitelle d'Uzès
Datée de 1744

À Uzès, comme partout dans la province, on défriche, puis on s'approprie ces biens communaux les plus fertiles en les privatisant. C'est le début du morcellement des communaux qu'il faut ensuite délimiter et préserver de troupeaux vacants. La fin du 18e siècle voit alors une intense activité de construction en pierre sèche. Toutefois les terres ne sont pas toutes privatisées et d'importantes portions conservent leur statut de biens communaux.

ENTRE 1740 ET 1790, LES PREMIÈRES CABANES EN PIERRE SÈCHE

À Uzès, avec la Révolution française, un premier document cadastral dresse en 1790 la liste des propriétaires fonciers. Certains ont construit des édifices en pierre sèche qui sont désignés par le mot « cabane » (ce n'est qu'au cours du 20e siècle que le terme nîmois de « capitelle » s'imposera partout dans le Gard).
On dénombre alors sept cabanes sur la commune d'Uzès et douze sur l'ancienne commune de St Firmin, réparties en trois secteurs : onze sont situées au-dessus de la vallée de l'Eure, sur La Montagne (dont celle de 1744). Trois au nord d'Uzès dans le secteur de Mayac (celle du mas de Moreau date de 1785) et quatre autres au quartier de Jol en direction de Lussan.
Les lois révolutionnaires de 1792 vont tenter de réglementer le partage des biens communaux. C'est le début de la pleine période de construction des capitelles à Uzès. En quelques décennies on en bâtit environ 200 sur la commune.

À partir de 1818, avec la création du cadastre napoléonien, les capitelles ne sont pas reportées sur le cadastre, car jugées sans intérêt pour l'impôt.

Les propriétaires de ces récentes parcelles sont généralement des artisans, habitants de la ville d'Uzès. Pour celles situées aujourd'hui au sentier des capitelles, on y trouve différents corps de métier : de nombreux « travailleurs » et « faiseurs de bas » (de laine), mais aussi un tisserand, un cabaretier, un boulanger, un plâtrier, un menuisier, un traceur (de pierre), un garde-forestier, un charron ou un négociant…

Marcel Duret en 1985 recueillait le témoignage de Martin Plan se souvenant de son enfance : *« Mon grand-père me disait souvent que les faiseurs de bas d'Uzès défrichaient les bois à la limite des Planes [le plateau du sentier des capitelles], ensuite ils épierraient les friches en constituant des clapas, les femmes ramassaient les petites pierres dans leur tablier »*.

Nous avons peu de données sociologiques pour Uzès, mais on sait que pour la ville de Nîmes, Paul Marcellin, en 1941, estimait les revenus générés au 19e siècle par ces parcelles à un tiers du salaire des ouvriers qui les possédaient. C'était donc un facteur de stabilité mais aussi de lien social. Avec le recul de l'activité industrielle et la hausse du niveau de vie des ouvriers nîmois, la fonction des terrains dotés de mazets ou capitelles a lentement évolué en lieu d'agrément, voire d'habitation.

Vers 1865-70, à Uzès comme dans tout le Languedoc, les vignes sont ravagées par le phylloxéra et remplacées par des oliviers. Les enclos sont entretenus jusqu'à la Seconde Guerre mondiale avant d'être abandonnés. Avec les révisions successives du cadastre en 1947 et 1960, de nombreuses parcelles sont classées à la rubrique « inconnu » et réintègrent le domaine communal du massif de La Montagne.

Dès 1949 la municipalité décide de protéger cet ensemble naturel, grâce à l'application du régime forestier. Un plan de gestion est confié à l'Office national des forêts (ONF).

En 1956, le grand gel de février va anéantir les oliviers et marque un coup d'arrêt à l'exploitation de ces terres éloignées et insuffisamment productives pour un 20e siècle en quête de rentabilité. Une aventure de plusieurs siècles se termine...

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION

À Uzès, grâce au passage en régime forestier, le massif de La Montagne est resté préservé de toute urbanisation. La forêt communale d'Uzès ainsi protégée couvre aujourd'hui 191 hectares.

En revanche, les quartiers de Carrignargues au sud-est, de la Galerie des Pâtres à l'ouest, et ceux du nord de la ville (Grézac, St Geniès), non soumis à une protection, ont vu fleurir lotissements et maisons individuelles. Les constructions en pierre sèche et les capitelles y sont encore présentes, au beau milieu des habitations récentes. L'alliance entre pierre sèche et béton donne aujourd'hui un charme certain à ces quartiers modernes mais nécessite une vigilance particulière pour préserver ce patrimoine.

Les années 70 marquent aussi le début d'une nouvelle ère avec la multiplication des recherches sur les savoir-faire traditionnels en déclin. Un mouvement de patrimonialisation de la pierre sèche démarre. À Uzès, le sentier des capitelles est ouvert en 2007.

L'intérêt porté à ces patrimoines aboutit à l'identification et l'inscription de « l'Art de la pierre sèche » sur la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de la France en 2010.

En 2018 la reconnaissance est portée jusqu'à l'UNESCO qui classe les « Savoir-faire et techniques de l'art de la construction en pierre sèche » sur la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité.

À ce titre les constructions en pierre sèche d'Uzès forment un ensemble représentatif et bien conservé de ce patrimoine culturel dans le Gard. Ces paysages conservent la mémoire de cette grande période de conquête des terres pauvres.



Transmission des savoir-faire lors d'un chantier d'insertion

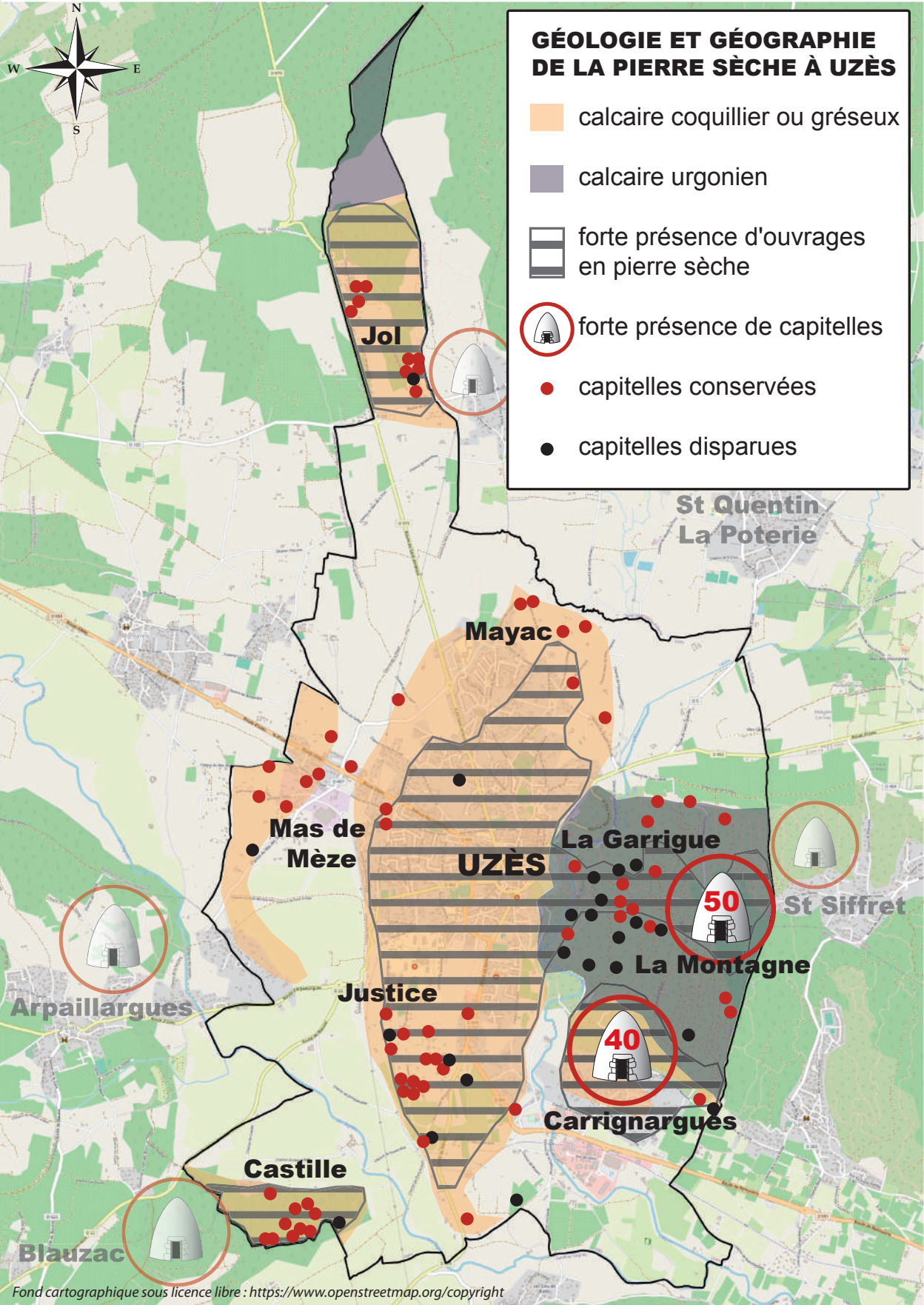


Voûte en encorbellement
Capitelle à Carrignargues

LE PATRIMOINE EN PIERRE SÈCHE À UZÈS

Le territoire de la commune est constitué de trois grands ensembles géologiques : les collines en calcaire dur et gris de l'époque urgonienne (formé il y a 125 millions d'années) ; le plateau qui porte Uzès constitué de calcaire coquillier d'âge miocène (20 millions d'années) ; et les plaines alluviales constituées principalement de terres agricoles argileuses.

Les constructions en pierre sèche se rencontrent surtout dans les deux premières formations géologiques qui sont présentes sur plus de la moitié de la commune soit 1500 ha. À certains endroits, la pierre est tellement abondante qu'on a constitué des « clapas », mot occitan désignant un tas de pierres, plus ou moins organisé, qui permet de libérer le sol pour la culture. Au sentier des Capitelles, certains murs très épais sont de véritables « mur-clapas » qui pouvaient également servir à cheminer entre les parcelles.



Fond cartographique sous licence libre : https://www.openstreetmap.org/copyright

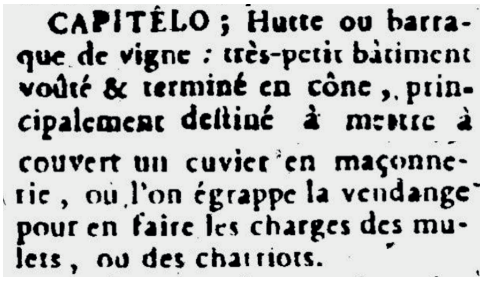
LES CABANES EN PIERRE SÈCHE APPELÉES « CAPITELLES »

C'est l'élément le plus connu et spectaculaire du patrimoine en pierre sèche d'Uzès. Sur la commune on en dénombre environ 150, la plupart entièrement conservées. En comptant celles qui subsistent à l'état de ruines ou qui ont disparu, c'est un ensemble d'environ 200 cabanes qui furent construites aux 18e et 19e siècles. En comptant celles des communes autour d'Uzès, ce sont environ 600 cabanes qui sont répertoriées.

Pour un inventaire détaillé voir le catalogue du musée d'Uzès : « De cabanes en capitelles » (2022).

POUR QUEL USAGE ?

En 1763, dans son dictionnaire « Languedocien-François », Boissier de Sauvages donne la définition de « capitélo » *: hutte ou barraque de vigne*. Il ne s'agissait donc pas d'habitation ni de cabane de berger comme on l'entend trop souvent, mais bien de constructions associées à la culture de la vigne. On pouvait s'y abriter lors d'une pause ou en cas d'intempéries et surtout stocker les outils nécessaires au travail des champs et temporairement les récoltes.


CAPITÉLO ; Hutte ou barraque de vigne : très-petit bâtiment voûté & terminé en cône, principalement destiné à mettre à couvert un cuvier en maçonnerie, où l'on égrappe la vendange pour en faire les charges des mulets, ou des chariots.

Les capitelles sont généralement construites à l'intérieur d'une parcelle close. D'après le cadastre napoléonien, en 1818, ces parcelles accueillaient soit de la vigne, soit des oliviers, ou encore des pâtures pour les animaux. Nombre d'histoires racontent l'utilisation occasionnelle des cabanes comme refuge pour se cacher.

COMMENT ÉTAIENT-ELLES CONSTRUITES ?

La construction d'une cabane en pierre sèche fait appel au principe de la voûte en encorbellement. Chaque pierre qui forme la voûte est posée légèrement en avant de celle qui la porte. Ainsi les cercles rétrécissent jusqu'à se refermer.
Chaque capitelle est unique par la nature géologique, la morphologie et la qualité des pierres utilisées, mais aussi par le savoir-faire et les choix mis en œuvre par les bâtisseurs. L'ensemble de ces paramètres engendre au final une grande variété de dimensions et de formes.

Les capitelles bâties avec du calcaire miocène, généralement stratifié, sont plus facilement de forme régulière, conique ou en pyramide comme les « carrades » à base carrée de Carrignargues, que l'on retrouve également sur la commune de Blauzac. À contrario, les cabanes bâties avec du calcaire urgonien, plus souvent irrégulier ou globuleux, sont moins normées. D'après les estimations des spécialistes, il fallait compter au minimum une dizaine de jours à deux personnes aguerries pour bâtir une capitelle.

Pour une description détaillée des techniques de construction, consulter le livret « Architecture vernaculaire en pays d'Uzège » (2019).

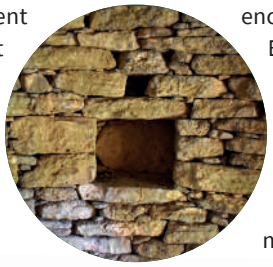

Aquarelles de Joël Alessandra

DES AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES



> Les abris ou « loges » sont des espaces réduits généralement aménagés dans l'épaisseur d'un mur. Ils permettent à une personne de se mettre à l'abri des intempéries ou du soleil. Ces abris sont parfois dotés d'un siège et semblent liés à la surveillance d'un troupeau. Au sentier des capitelles, une loge donne accès à un espace intérieur très réduit peut-être utilisé au parcage d'un animal.

> Les niches sont aménagées à l'intérieur des cabanes, parfois aussi dans les murs des enclos. Les niches permettaient d'entreposer de la nourriture, des objets utilitaires, des effets personnels, ou un système d'éclairage. Certaines capitelles contenaient jusqu'à 4 niches. Plus rarement elles se prolongeaient pour former une petite lucarne apportant un peu de lumière à l'intérieur de la cabane.





> Les cachettes appelées « secrètes », sont des niches plus ou moins profondes dont l'entrée était soigneusement dissimulée par des pierres, donnant l'illusion d'un mur ininterrompu. Marcel Duret rapporte un témoignage sur le garde-champêtre de St Quentin la Poterie : *« Adolphe Jolain dit « le recatou » avait une « secrète » à l'intérieur de la cabane, où il dissimulait une carabine dont il se servait de temps en temps pour braconner »*. Au sentier des capitelles une « secrète », d'1m50 de profondeur, était encore dissimulée dans un mur de clôture. Elle contenait des outils pour le travail de la vigne. Ces cachettes montrent la nécessité de cacher des outils sur place afin d'éviter leur transport.

> Les banquettes sont rares mais elles montrent un souci de confort afin de rendre le lieu plus convivial. Au sentier des capitelles, une banquette orientée au sud relie un mazet et une loge.

> Les cuves sont également rares à Uzès. Elles pouvaient être creusées dans le sol pour récupérer les eaux de pluie. Au sentier des capitelles, l'une d'elles est encore visible, accolée à un ancien mazet.



LES CHEMINS ET CALADES

Pour rejoindre depuis la ville la vallée de l'Eure ou les « communaux » de la Montagne, les chemins étaient parfois escarpés. Dans certains cas il a fallu construire une véritable rampe d'accès pour le passage des charrettes. C'est le cas de la descente dite des « bugadières ». Juste au-dessus de l'escalier, un mur de soutènement que l'on peut qualifier de « cyclopéen » soutient le chemin descendant vers la source d'Eure. L'agencement des blocs de plusieurs centaines de kilos est peu commun à Uzès et ce mur pourrait bien avoir une origine très ancienne (boucle n°1).

Plusieurs chemins ont été soigneusement pavés avec des pierres non taillées placées de chant. C'est ce qu'on appelle des calades. En l'absence d'entretien, ces calades sont aujourd'hui fortement dégradées et subsistent seulement à l'état de vestiges.



Calade du chemin de Carrière

Le sentier qui descend depuis les carrières de l'Escalette jusqu'au moulin de Carrière en est un des exemples les mieux conservés (boucle n°3). D'autres calades ont été recouvertes par le bitume et restent partiellement visibles comme dans la descente de L'escalette (boucle n°3).

Les calades pavaient aussi les rues du centre d'Uzès. Les photos anciennes de la place aux Herbes montrent qu'elle était entièrement caladée. Dans la ville, quelques rares calades sont encore conservées (25, rue du Dr Blanchard).

LES ENCLOS, MURS ET MURETS

Leur rôle est de délimiter un espace et souvent de le clore pour le protéger. La pratique semble déjà régulière depuis au moins le 16e siècle. Ces enclos permettaient notamment d'y garder du bétail mais aussi de l'empêcher de rentrer. Afin de décourager les chèvres d'y grimper, on disposait au sommet des murs des pierres de chant. A contrario, il arrivait parfois que les murs très épais servent de cheminement entre plusieurs parcelles.

Paul Marcelin premier chercheur à s'être intéressé à la garrigue nîmoise estimait en 1941 que la longueur cumulée des murets à Nîmes était de 160 km. Pour Uzès il faut sans doute compter plusieurs dizaines de kilomètres. Il suffit de les observer le long des chemins pour prendre la mesure du nombre de ces constructions (boucle n°2).

Le mur qui borde le mas de l'escalette (boucle n°3) mesure plus de 750 m d'un seul tenant avant de bifurquer vers la vallée de l'Eure. Le portail d'entrée porte encore la date de construction : 1790. Jacques Teyssier qui le fit édifier était « propriétaire foncier ». Cet ensemble remarquable a été conçu pour durer dans le temps. Des pierres de chaînage disposées tous les 10 m assurent une solidité qui permet une hauteur de plus de 4m. Le couronnement est constitué de grosses dalles plates qui offrent une meilleure stabilité. La clôture complète du domaine totalise 1,8 km de murs.



Mur du mas de l'Escalette

Parfois les murs offrent des variations étonnantes comme ce très beau mur avec des pierres disposées en épi dans la descente vers le moulin de Carrière (boucle n°3) ou encore le mur du mas des cyprès qui garde la trace de rehaussements successifs (boucle n°2).

Aujourd'hui, en déambulant autour de la ville, on constate que de nombreux murs sont liés au mortier. Son usage était sans doute plus courant en ville qu'alentour mais la plupart des murs, à l'origine en pierre sèche, furent consolidés à partir du 20e siècle de façon à les rendre plus résistants, et peut-être aussi pour compenser la perte d'un savoir-faire.

LES « FAÏSSES » ET LES ESCALIERS

« Faïsse » est le nom donné en Languedoc aux terrasses de cultures en lanières, séparées par des murs de soutènement. Fréquentes dans les fonds de vallons pour retenir la terre, elles sont typiques des zones accidentées. À Uzès, les faïsses sont surtout cantonnées aux coteaux abrupts de la vallée de l'Eure. Certains murs imposants peuvent parfois atteindre 5 m de hauteur comme dans la descente de Gisfort (boucle n°1).



Escalier des terrasses de Jean Maystre

Les escaliers sont généralement utilisés pour relier les faïsses. Ils sont de plusieurs types : escalier « plaqué » placé en avant du mur ; escalier « engagé » perpendiculairement dans l'épaisseur du mur ; escalier « volant » constitué de pierres dépassant du mur (boucle n°1).

ZOOM SUR LES TERRASSES DE VIGNE DE JEAN MAYSTRE

(prononcé « Mahistre » en occitan)
Boucle n°1

Situées dans la vallée de l'Eure, au-dessus des premiers vestiges de l'aqueduc, ces trois terrasses, aménagées sur un ressaut calcaire, forment un ensemble cohérent et représentatif de l'art de la pierre sèche. La présence d'une vigne est attestée dès 1786 sur un plan de la ville. Selon le cadastre de 1818, ces terrasses, plantées en vigne, appartenaient à Jean Maystre un boulanger installé à Uzès depuis 1779.

Trois escaliers en pierre sèche permettaient de circuler d'une faïsse à l'autre. Une grande niche semi-circulaire était construite dans l'angle d'un mur. Enfin, sur la plus haute terrasse une capitelle surplombait l'ensemble de la vallée de l'Eure. C'est la capitelle la plus proche du centre d'Uzès. Effondrée dans les années 70, elle a récemment fait l'objet d'un projet de rénovation et d'aménagement par la commune.

Depuis quand Jean Maystre était-il propriétaire de ces terrasses ? Les a-t-il construites lui-même ? La capitelle a-t-elle été bâtie par ses soins ? Nous ne pouvons répondre à ces questions, néanmoins il devient possible, en croisant les données, d'écrire une micro-histoire de chaque parcelle.





Puits couvert en pierre sèche

DES AMÉNAGEMENTS POUR L'EAU : PUITS, NORIAS ET SOURCES

L'eau est abondante sous le plateau calcaire miocène qui porte la ville, en raison d'une couche d'argile imperméable qui la retient à faible profondeur. Dans le centre d'Uzès, on a dénombré plus de 200 puits creusés dans les cours des maisons. À l'extérieur de la ville, les aménagements sont fréquents. Les puits sont parfois couverts en pierre sèche à la façon d'une capitelle. Les quelques norias qui subsistent, des puits avec un système de roue à godets (appelées aussi pouzarenques) montrent des aménagements plus conséquents (boucle n°2).

En revanche l'eau est absente du plateau de la Montagne, car elle s'infiltre dans le calcaire urgonien fortement soumis à l'érosion. Enfin quelques sources furent aménagées avec des parements en pierre taillée comme la fontaine des Bœufs au nord de la ville (boucle n°2), la fontaine communale de Gisfort (boucle n°3) et bien sûr les sources d'Eure et du grand bassin de Plantery.

LES « CLAPEYROLLES »

En se promenant au sentier des capitelles on aperçoit des sortes de cairns pyramidaux en pierre sèche d'1m50 de hauteur, au premier abord énigmatiques. Une rumeur persistante leur a attribué une origine bien étrange : ils auraient été construits par un bataillon d'indochinois en 1945 pour tuer le temps…

En réalité, un document des archives municipales datant de 1849 précise leur fonction : les clapeyrolles furent édifiées pour borner les 132 ha de la commune destinés à *« la dépaissance des bêtes à laine »*. Dès 1851 ces communaux sont adjugés en fermage aux bergers. Les clapeyrolles étaient ainsi placées aux angles des zones délimitées. D'autres, espacées de plusieurs dizaines de mètres, formant de grandes lignes droites dans la garrigue, matérialisaient les limites des lots répartis entre les bergers. En l'état actuel des recherches, sur la centaine repérée à partir de photos aériennes anciennes, une quinzaine seulement ont été retrouvées intactes. Mais il en subsiste sans doute encore, perdues dans la forêt communale, au-dessus de la vallée de l'Eure.



Une clapeyrolle

Par leur forme élancée, ces fragiles signaux de pierre venus du passé, mêlent fonction utilitaire et qualité esthétique. Un aspect de la pierre sèche qui a inspiré les plus grands artistes du Land Art comme Andy Goldworsthy et les fameuses « sentinelles » installées dans la Réserve Naturelle Géologique de Haute-Provence.

L'OBSERVATOIRE DE LA MONTAGNE

C'est une curieuse construction en pierre sèche qui se situe au sommet du massif de La Montagne à 182 m d'altitude. Le caractère monumental de cet ouvrage a suscité les interprétations les plus fantasques, tantôt tombeau ressurgi d'un passé mystérieux, tantôt ouvrage construit par des indochinois en 1945. Il est cependant déjà repérable sur une photo aérienne de mars 1944. Il est donc antérieur.

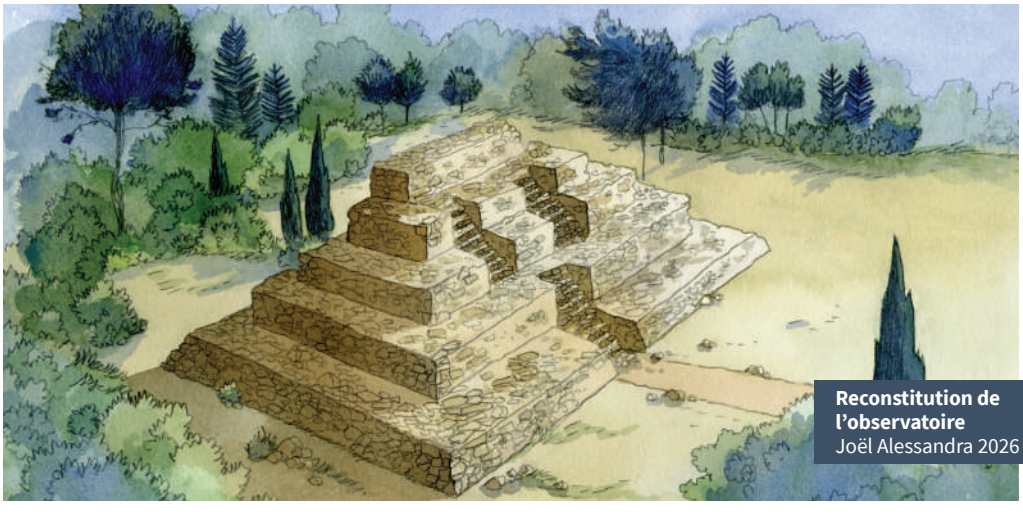
Il s'agit d'une construction en pierre sèche de 10 x 15 m de côté, située sur le point le plus haut de la commune. La construction est massive et très soignée, sans aucune entrée vers un hypothétique espace intérieur. Le monument comportait 5 étages en pyramide avec une hauteur totale d'environ 5 m. Deux escaliers, malheureusement disparus, permettaient d'atteindre la plateforme du sommet.

La fonction exacte de cet observatoire colossal a été oubliée, mais sur la carte d'état-major établie en 1856, le point est indiqué comme « signal géodésique » c'est à dire un point de repère fixe utilisé pour la cartographie par triangulation de la France. Le signal géodésique de 1856 était-il aussi élevé qu'aujourd'hui ? Rien n'est moins sûr. Pourquoi construire un monument si imposant pour un usage si limité ? L'a-t-on ensuite transformé en « tour de berger » comme celle signalée sur la carte de Cassini à Aubais dans le Gard ? Aucune archive ne permet encore de répondre à ces questions.

Pourtant parmi les constructions en pierre sèche connues dans le Gard, l'étonnant observatoire d'Uzès est sans doute l'une des plus impressionnantes.



L'observatoire de La Montagne aujourd'hui



Reconstitution de l'observatoire
Joël Alessandra 2026

BOUCLES DE DÉCOUVERTE À PIED

UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR : PIERRE SÈCHE ET CAPITELLES

Le sentier des capitelles permet de découvrir le patrimoine en pierre sèche sur le domaine public de la commune d'Uzès. La plupart des autres capitelles sont situées sur des propriétés privées mais sont parfois visibles depuis un chemin ou un sentier, à Carrignargues, au bois de Castille, au quartier de la Justice ou de Jol.

Malgré leur aspect robuste, les ouvrages en pierre sèche (capitelles, murs, escaliers, clapeyrolles) sont des édifices anciens et fragiles qui demandent à être respectés.

Soyez prudent. Il est interdit de manipuler les pierres et de monter sur les ouvrages en raison d'un risque d'accident. Les enfants sont sous la responsabilité des adultes accompagnants.



Mur en épi du chemin de Carrière



Capitelle du quartier de Jol

LE SENTIER DES CAPITELLES

1194, Chemin des Planes, Uzès. *Vous pouvez vous y rendre en voiture ou bien à pied depuis le centre d'Uzès en suivant la boucle n°1.*

Le plateau des Planes offre la plus importante implantation de cabanes de la commune d'Uzès soit une cinquantaine, pour la plupart privées. Le sentier des capitelles permet d'en découvrir une dizaine, sur le domaine communal, grâce à un itinéraire d'1 km. Depuis le parking du chemin des planes, rejoignez par le chemin forestier, l'entrée du sentier des capitelles à 200 m.

La plupart des parcelles étaient entourées d'épaisses murailles de pierre et avaient leur capitelle ou leur mazet. Aux 18e et 19e siècles l'activité y devait être assez importante entre les défrichements, les constructions et les cultures. Le premier plan cadastral napoléonien nous donne une image assez fidèle des différentes parcelles : nom du propriétaire, métier, surface et cultures, mais rien sur la présence de cabanes. La vue restituée du plateau des Planes traduit donc l'ambiance entre 1818 et 1850, date avant laquelle la plupart des capitelles sont déjà bâties. Les constructions que vous voyez ne sont pas toutes contemporaines mais le résultat d'aménagements sur plus d'un siècle.

En 1818 beaucoup de parcelles sont mises en culture sans doute avec du blé. On trouve également des pâtures pour les animaux. La vigne occupe certainement les zones les plus pierreuses et une seule parcelle était plantée d'oliviers.



UNE DÉCOUVERTE ÉTONNANTE : UNE CACHETTE D'OUTILS AGRICOLES POUR LE TRAVAIL DE LA VIGNE

Au sentier des capitelles une « secrète » d'1m50 de profondeur, dissimulée dans un mur de clôture, contenait encore des outils (les manches en bois avaient disparu) pour le travail de la terre : deux houes (« eïssado » en occitan), un « bigo » croc à deux dents, un pic et un petit marteau pour refixer les manches.

Ces cachettes confirment la nécessité de dissimuler du matériel sur place afin de ne pas le redescendre jusqu'au village d'où l'intérêt des cabanes.



LE PARCOURS

1 La première capitelle était, en 1818, sur une terre appartenant déjà à la commune. On peut supposer que son origine est plus ancienne que cette date. Des clapeyrolles édifiées sur les murs (voir page 16) indiquent les limites des propriétés communales.

2 La capitelle suivante est située sur une parcelle plantée en vigne en 1818, appartenant à Francois Michel, « travailleur de terre » et père de huit enfants. Elle présente un contrefort massif disposé tout autour et un arc de décharge au-dessus de la porte.

3 Les capitelles étaient sur une terre de Joseph Agemar « travailleur ». Cette double présence montre qu'il s'agit probablement de plusieurs anciennes parcelles réunies. C'est sur cette parcelle

4 qu'a été découverte, dissimulée dans un mur de clôture, une cachette d'outils agricoles.

5 Le sentier pénètre ensuite dans un ancien espace clos. Propriété de Pierre Toulouse « cabaretier » à Uzès, c'était une pâture. Une niche très étroite, permettait sans doute d'y garder un animal. Deux loges aménagées dans un mur-clapas (voir page 10) offraient un abri contre les intempéries tout en surveillant les animaux. Un petit escalier permettait enfin d'accéder au sommet du clapas.

6 Au-delà du mur-clapas se trouvait une autre pâture appartenant à Henry Malige « jardinier », qui avait racheté sept parcelles en tout. On peut y découvrir une petite capitelle carrée, une niche très étroite reliée par un banc à un mazet dont ne subsistent que les murs. À droite, on peut voir le fond d'une citerne servant à récupérer l'eau de pluie.

7 En ressortant de ces enclos vous arrivez à deux capitelles mitoyennes. La première est ceinturée d'un énorme contrefort servant de clapas. Elle appartenait à François Aurigon qui était « fournier » à Uzès. Il avait racheté neuf parcelles dont plusieurs vignes, totalisant deux hectares.

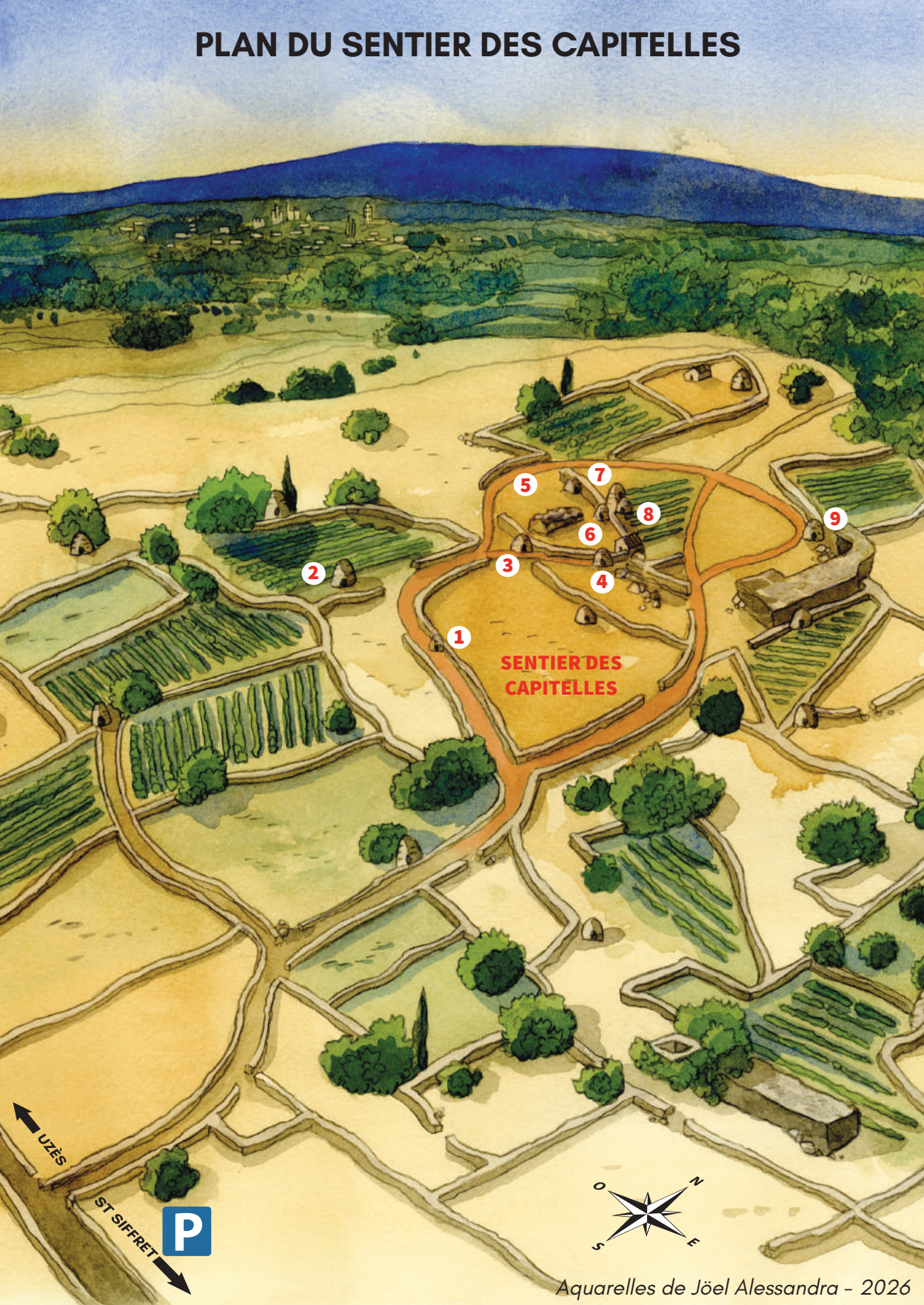
8 En la contournant vous arrivez à une grande capitelle de 6 m de haut. Avec la date de 1744, inscrite à l'intérieur sous la pierre de couverture, c'est la plus ancienne de la commune d'Uzès. En 1818 cette parcelle de vigne appartenait à Henry Malige. Par endroits les murs de clôture ont été doublés voire triplés afin de stocker la pierre.

9 Poursuivez le parcours de l'autre côté du chemin forestier, vous découvrez la dernière capitelle dite « du chêne vert ». Propriété de Henry Malige en 1818, située au début d'un vallon et possédant un sol plus profond, elle était destinée aux cultures.

Retour au parking directement par le chemin forestier bordé de quelques murets au profil sinueux.



PLAN DU SENTIER DES CAPITELLES

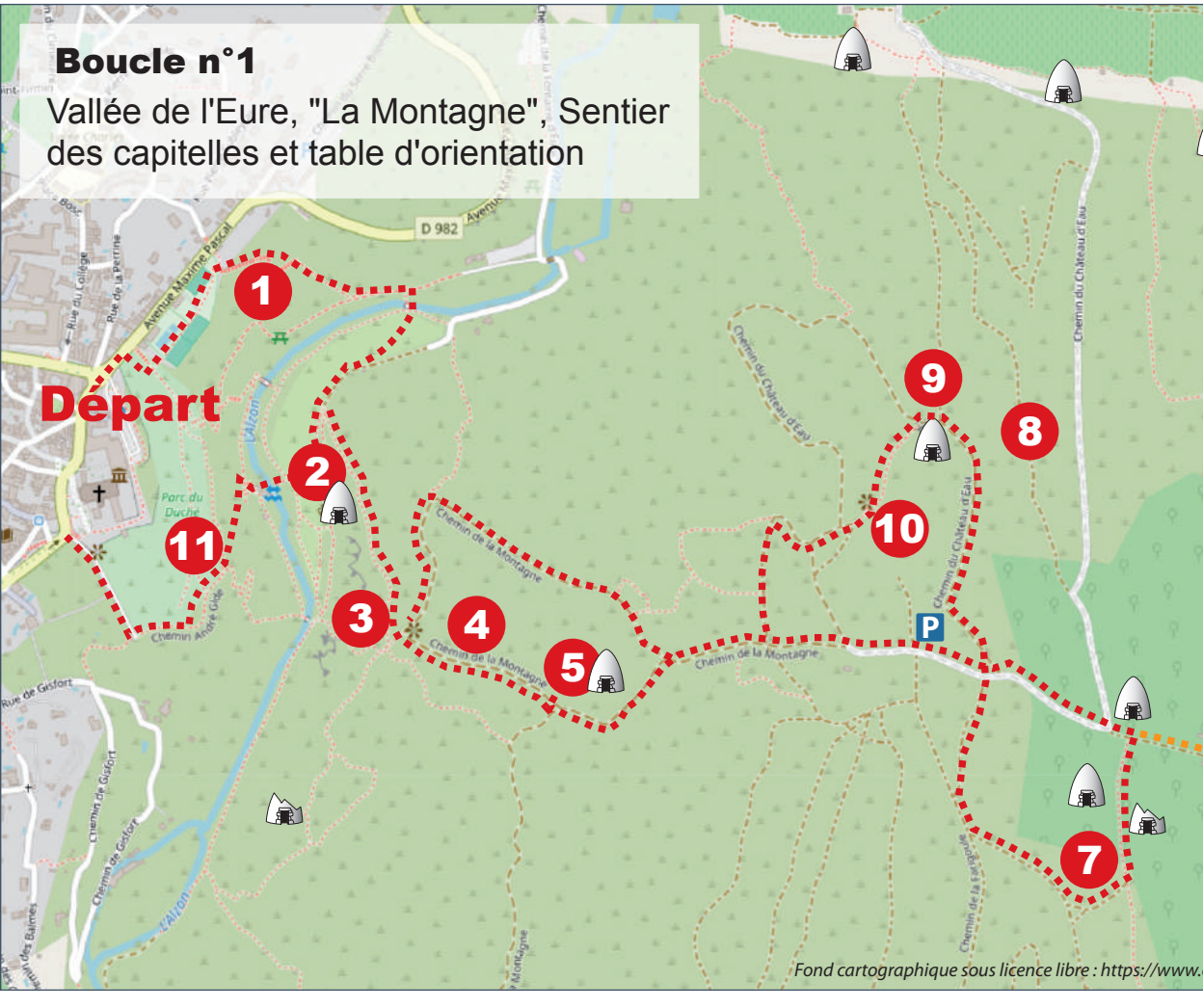


Aquarelles de Jöel Alessandra – 2026

BOUCLE N°1 :

LA VALLÉE DE L'EURE, LA MONTAGNE, LE SENTIER DES CAPITELLES ET LA TABLE D'ORIENTATION

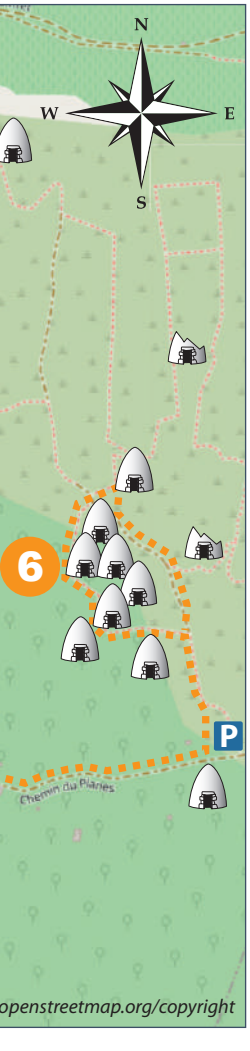
7,5 km – 4h - difficile / sentiers accidentés – dénivelé total 235 m. *Vous pourrez observer des faïsses et des escaliers, plusieurs capitelles et enclos en pierre sèche.*



1 Au départ du parking des Marronniers, entrer dans le parc du Duché puis à gauche, entre les tennis et la piscine, rejoindre la descente qu'empruntaient les « bugadières » pour amener le linge à laver dans la vallée de l'Eure. Observer la base du mur constitué de blocs volumineux.

2 Descendre jusqu'à l'Alzon pour le franchir par le pont en bois et traverser la prairie pour longer à droite la colline jusqu'au départ du sentier qui monte vers la table d'orientation. Là se trouvent les trois terrasses de Jean Maystre et une capitelle (reconstruite). Des escaliers permettent de joindre les terrasses (voir page 15).

3 Prendre ensuite le sentier (PR39) qui monte en direction de la table d'orientation. Ce sentier était autrefois pavé d'une calade dont il ne reste que de maigres vestiges difficiles à voir dans la partie accidentée du sentier.



4 Une fois sur le plateau, tout en continuant à monter, observer les nombreux clapas visibles sur votre gauche au milieu des parcelles.

5 Le chemin longe un petit bois à gauche. Rentrer sur quelques dizaines de mètres pour voir une capitelle récemment rénovée.

6 Retour sur le chemin pour continuer jusqu'à la partie goudronnée. En arrivant au croisement avec la petite route montant d'Uzès sur votre gauche, poursuivre jusqu'au sentier des capitelles à 450 m.

7 Sinon, prendre le premier sentier à 20 m sur votre droite pour rejoindre les vestiges de « l'observatoire » d'Uzès tout en pierre sèche (10 x 15 x 5 m).

8 Prendre le chemin qui remonte jusqu'à rejoindre la grande piste forestière. À la barrière, prendre le chemin en face qui descend doucement à flanc de vallon. Soyez attentif, quand le chemin remonte, il est possible d'apercevoir une clapeyrolle sur la pente opposée.

9 Continuer jusqu'à une capitelle récemment rénovée. Elle se trouvait dans un ensemble de parcelles, bornées de nombreuses clapeyrolles et endommagées par les replantations des années 80.

10 Remonter jusqu'à la table d'orientation pour profiter du splendide panorama sur Uzès et les Cévennes.

11 Revenir par le sentier qui redescend jusqu'au n°2. Prendre en face pour traverser l'Alzon, au pied des anciens bâtiments de pompage, sous la tour médiévale. Prendre le sentier qui remonte vers le centre-ville et qui longe le mur du parc de l'ancien évêché construit au 17e siècle. Le sentier était pavé d'une calade conservée sur plusieurs mètres et aménagé de marches creusées dans la roche.

BOUCLE N°2 :

ST FIRMIN, LA LAUZE, GRÉZAC ET LA FONT DE CANONGE

5.5 km - 3h – facile – dénivelé 110 m. *Vous pourrez observer des zones d'extraction de pierres, de nombreux murs de clôture, des aménagements liés à l'eau et deux capitelles.*

1 En face du parking des Marronniers, prendre la petite rue de la Perrine bordée de murs en pierre.

2 À 300 m, tourner à gauche dans la rue Pierre Subleyras sur 100 m et prendre la première rue à gauche pour rejoindre le chemin de la Lauze. Descendre à droite, sur 400 m, ce chemin pittoresque taillé dans la roche (anciennes carrières).

3 Aller jusqu'à la fontaine aux Bœufs située sur votre droite. C'est l'une des nombreuses sources aménagées sur le pourtour du plateau d'Uzès.

4 Revenir sur vos pas pour prendre sur votre droite le chemin (rue) Abraham Mazel bordé d'anciens murs de clôture.

5 Au bout du chemin, il est possible de rejoindre directement le n°9 pour une boucle plus courte. Sinon, continuer sur le chemin du Cimetière jusqu'au chemin de la Font de Canonge pendant 1 km. En route, sur la droite, observer une capitelle à l'extrémité d'un enclos (propriété privée).

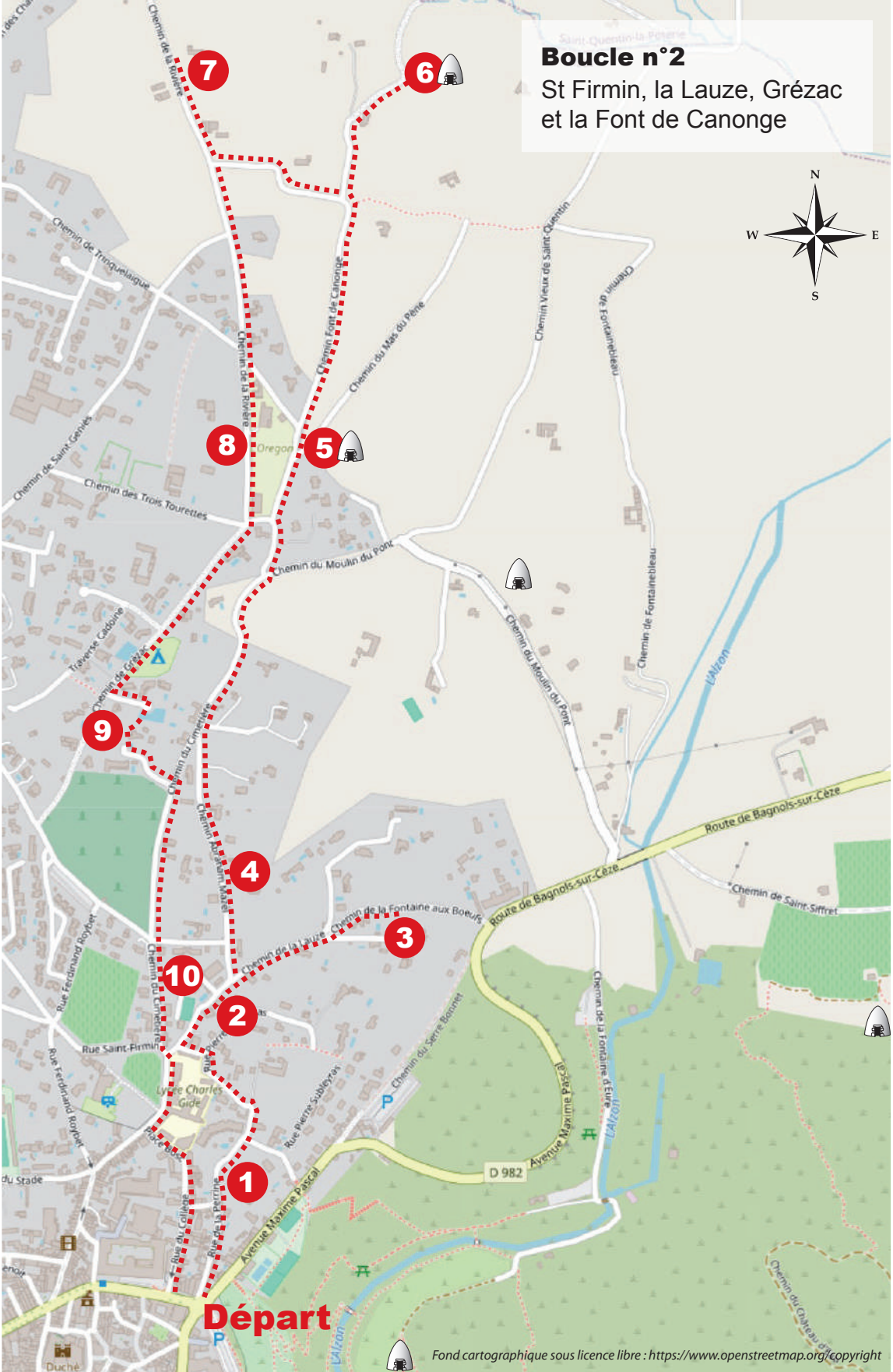
6 Poursuivre jusqu'au chemin en terre et s'engager dans la partie creusée dans la roche pour admirer la capitelle située dans le tournant à droite et construite au-dessus d'un éperon rocheux.

7 Revenir sur vos pas pour prendre sur votre droite le chemin des Cyprès aboutissant au chemin de la Rivière. Longer à droite le mur du mas des Cyprès sur 200 m. De nombreuses reprises et rehaussements du mur sont visibles (voir page 30).

8 Faire marche arrière sur le chemin de la Rivière (1 km). En chemin observer sur votre droite un haut mur de clôture couronné de pierres sur chant.

9 Au carrefour prendre le chemin de Grézac. À 300 m, dans le premier lotissement sur votre gauche, descendre dans l'impasse de la Pouzarenque et emprunter un passage entre les maisons pour voir les vestiges d'une noria (voir page 16).

10 Rejoindre le chemin du Cimetière pour revenir vers le centre d'Uzès. Après le cimetière observer les nombreuses zones d'extraction de pierre. Retour vers le centre-ville par la rue St Firmin et la rue du Collège.


Boucle n°2
St Firmin, la Lauze, Grézac et la Font de Canonge
N
W
E
S
Départ
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
Chemin de la Rivière
Chemin Font de Canonge
Chemin du Mas du Pène
Chemin Vieux de Saint-Quentin
Chemin de Fontainebleau
Chemin de Saint Geniès
Chemin des Trois Tourettes
Chemin du Moulin du Pont
Traverse Cadoine
Chemin de Grézac
Chemin du Cimetière
Chemin Auguste Mazel
Chemin de la Lauze
Chemin de la Fontaine aux Boeufs
Route de Bagnols-sur-Cèze
Chemin de Saint-Siffret
Rue Ferdinand Roybet
Rue Saint-Firmin
Rue Pierre Subleyras
Chemin du Serre Bonnet
Chemin de la Fontaine d'Eure
Avenue Maxime Pascal
D 982
L'Alzon
Chemin du Château d'Eau
Fond cartographique sous licence libre : https://www.openstreetmap.org/copyright

BOUCLE N°3 :

L'ESCALETTE, MOULIN DE CARRIÈRE, CARRIGNARGUES, MOULIN ET SOURCE DE GISFORT

4.6 km – 2h – difficile / sentiers accidentés – dénivelé total 135 m. *Vous pourrez longer le mur du domaine de l'Escalette (1,8 km construit en 1790), voir d'anciennes carrières, emprunter un ancien chemin caladé, voir un mur en « arête de poisson », longer de nombreuses terrasses, voir la source aménagée de Gisfort.*

1 Face à l'entrée de l'ancien Hôpital d'Uzès, prendre à droite, rue de l'Escalette (400 m). Longer le mur du mas de l'Escalette sur 750 m. Observer les différents modes de construction et le portail daté de 1790.

2 Lorsque le mur bifurque à gauche dans une propriété privée, continuer sur le chemin de l'Escalette. Devant le n°29, observer sous le goudron les restes d'une calade massive. Descendre jusqu'au parking sous les grands chênes.

3 Juste avant le parking, prendre immédiatement à gauche le sentier (ancien chemin de Bargeton) dans le sous-bois qui remonte en longeant le mur du domaine de l'Escalette sur 1 km. À 300 m, observer l'ancien portail monumental aujourd'hui muré.

4 Dans la montée, observer les vestiges de calades ainsi que d'anciennes traces de roues de charrette. Le sentier surplombe à droite les fronts de carrière de l'Escalette.

5 À l'arrivée sur le chemin de Carrière, redescendre à droite vers les carrières de l'Escalette. En face profiter d'un beau point de vue sur la tour Fenestrelle.

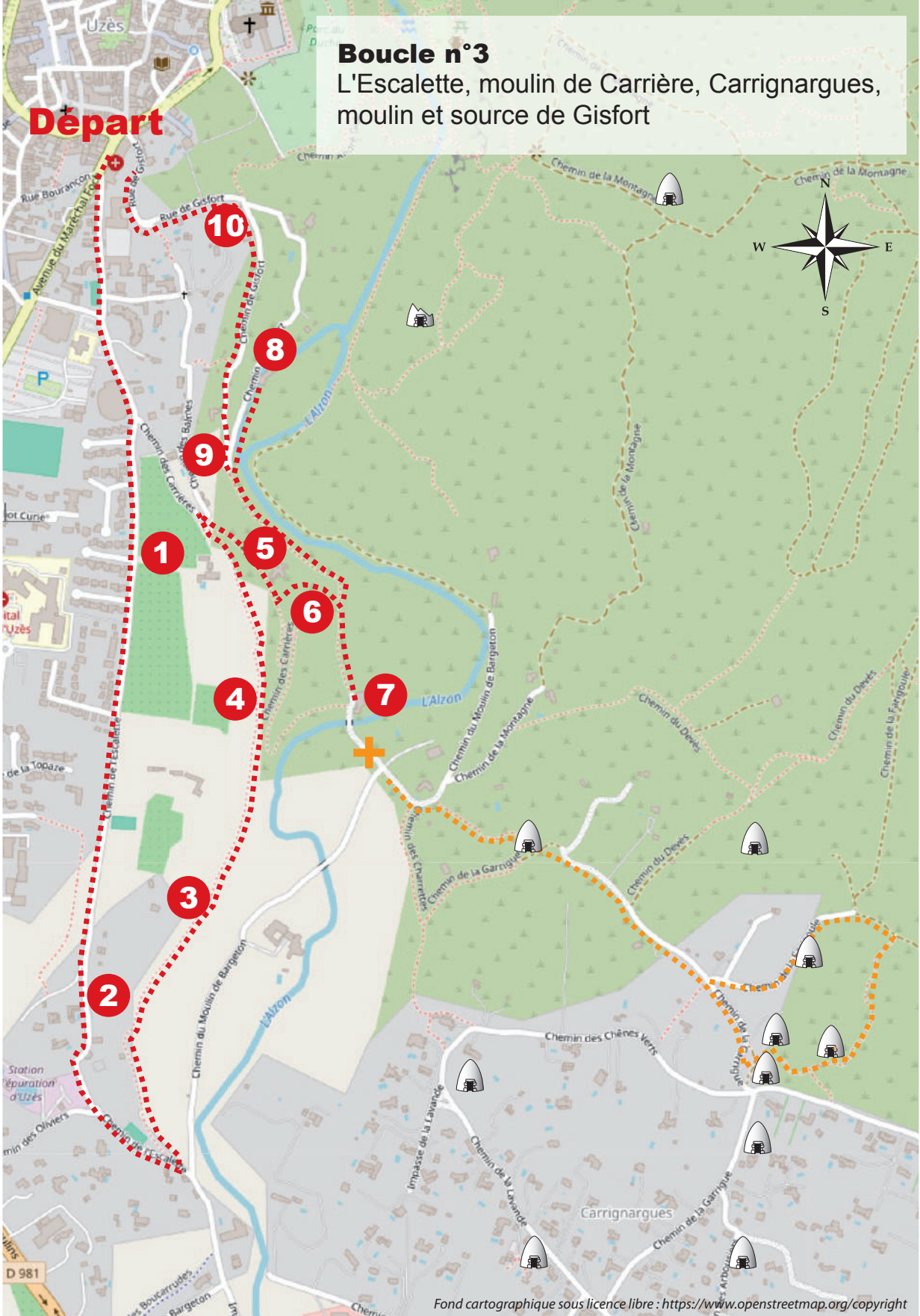
6 Poursuivre le chemin sur 50 m et emprunter à gauche le sentier entaillé entre deux massifs rocheux. Observer dans la descente les vestiges de calade et après le tournant, sur la droite, le très beau mur en épi ou « arête de poisson » (voir page 18).

7 Au croisement, il est possible de descendre à droite jusqu'au moulin de Carrière à 200 m et prolonger jusqu'à Carrignargues (+2,5 km) en passant devant le Château Bérard. Sinon, revenir au croisement et prendre le sentier à gauche sur 250 m jusqu'au chemin goudronné.

8 Descendre au moulin et à la source aménagée de Gisfort sur laquelle on devine encore le blason de la ville.

9 Revenir en arrière pour remonter jusqu'à Uzès par le chemin goudronné puis prendre la rue de Gisfort (800 m). Observer les hauts murs de soutènement des « faïsses » notamment dans le premier tournant.

10 Avant d'arriver en ville, remarquer le chemin de Gisfort bordé par de solides murs en pierre.



Fond cartographique sous licence libre : https://www.openstreetmap.org/copyright

CONTACTS UTILES

SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE APPEL À DES PROFESSIONNELS POUR UN CHANTIER D'ENTRETIEN, DE RÉNOVATION OU DE CRÉATION :

Association des Muraillers Languedociens
https://sites.google.com/site/muraillerslanguedociens

Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche (FFPPS)
https://professionnels-pierre-seche.com/

Association Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches - École Professionnelle de la Pierre Sèche
https://www.pierreseche.fr/

Syndicat mixte des gorges du Gardon
https://www.gorgesdugardon.fr/decouvrir/sinitier-a-la-pierre-seche/



Mur du mas des Cyprès
Boucle n°2

BIBLIOGRAPHIE ET SITES DE RÉFÉRENCE

OUVRAGES

« **De cabanes en capitelles. La Pierre sèche en Uzège** » de Brigitte Chimier (2022)
Catalogue d'exposition. Musée Georges Borias d'Uzès. 15€

« **Architecture vernaculaire en pays d'Uzège** » de Claire Cornu, Christiane Chabert, Philippe Tiébot et Robert Juan (2019). Éditions de la Fenestrelle, Uzès. 15€

« **Contribution à l'étude géographique de la garrigue nîmoise** » de Paul Marcelin (1926)
Les Études rhodaniennes, vol. 2, n°1, pp. 35-180. Consultable sur http://www.persee.fr

SITES INTERNET

L'architecture en pierre sèche
http://www.pierreseche.com

L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques - UNESCO Patrimoine culturel immatériel
https://ich.unesco.org/fr/RL/l-art-de-la-construction-en-pierre-seche-savoir-faire-et-techniques-02106

Merci à l'Institut national de l'information géographique et forestière pour la mise à disposition des données.

« LA HUTTE VERS LAQUELLE JE ME DIRIGEAI ÉTAIT UN DE CES PETITS RÉDUITS CONSTRUITS AVEC DES FRAGMENTS DE ROCHERS, SANS CHAUX NI CIMENT, ET RECOUVERTS DE LARGES PIERRES SCHISTEUSES. DANS LA CONTRÉE, CES CABANES SONT CONNUES SOUS LE NOM DE CAPITELLES. ELLES SONT GÉNÉRALEMENT INHABITÉES, ET SONT DESTINÉES À SERVIR UN INSTANT D'ABRI AUX PÂTRES, AUX CHASSEURS, AUX BÛCHERONS ET AUX GENS QUI TRAVAILLENT AUX CHAMPS. ON PEUT À PEINE S'Y TENIR DEBOUT, TANT ELLES SONT PEU ÉLEVÉES, ET L'ESPACE QU'ELLES RENFERMENT EST EXIGU. LE SOL EN EST HUMIDE. LE VENT FILTRE À TRAVERS TOUTES LES JOINTURES DES PIERRES. A L'INTÉRIEUR, LES MURS SONT NUS ET TOUT HÉRISSÉS D'ANGLES ROCHEUX. UNE SEULE OUVERTURE BASSE ET SANS CLÔTURE SERT DE FENÊTRE ET DE PORTE D'ENTRÉE. »

Extrait du magazine illustré « Le journal pour tous » du 15 juin 1877

Le label « Ville & Pays d'art et d'histoire » est attribué par le Ministère de la Culture aux communes ou groupements de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public, à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. La ville d'Uzès en bénéficie depuis 2008.

Le service animation de l'architecture et du patrimoine organise de nombreuses actions pour permettre de découvrir les richesses de la ville, dont un programme annuel de visites guidées. Toutes les visites sont conduites par des guides-conférencières agréées par le ministère de la Culture.

Ville d'art et d'histoire
Service animation du patrimoine
Maison du patrimoine
14, Place Albert 1er, Chapelle des Capucins – 30700 Uzès
+ 33 (0)6 47 61 83 06
patrimoine@uzes.fr
www.uzes.fr

Office de tourisme Destination Pays d'Uzès Pont du Gard
16, Place Albert 1er, Chapelle des Capucins – 30700 Uzès
+33 (0)4 66 22 68 88
info@uzes-pontdugard.com
www.uzes-pontdugard.com

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté Égalité Fraternité

UZÈS

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE